

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE  
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC**

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 29 novembre 2017 à 19 :00 heures.

RÉSOLUTION  
2017-11-224

**OBJET : Amendement à la Politique de soutien aux projets structurants**

Il est proposé par Madame Marlène Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

**QUE** la section 4.1 relative au Comité FDT – Projet structurant (CPS) de la Politique de soutien aux projets structurants :

Le comité FDT – Projets structurants (CPS) sera nommé par le Conseil de la MRC, lequel sera chargé de l'analyse des projets admissibles, en vertu de l'alinéa 2.4 de la Politique. Le CPS sera composé comme suit :

- Un représentant du secteur culturel;
- Un représentant du secteur sociocommunautaire;
- Un représentant du secteur environnemental;
- Un représentant du secteur économique;
- Un membre du conseil de la MRC qui assumera la présidence du comité;
- Un représentant du secteur agro-rural;
- La directrice du développement économique de la MRC.

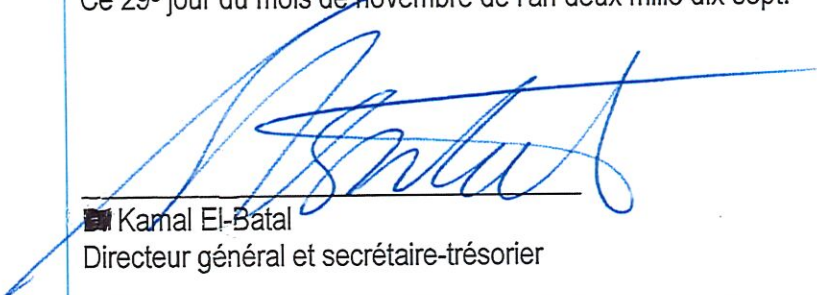
Soit remplacé par :

Les membres du conseil de la MRC, la direction générale et la direction de développement économique seront chargés de l'analyse des projets admissibles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme au livre des délibérations  
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 29<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-sept.



■ Kamal El-Batal  
Directeur général et secrétaire-trésorier